



Dossier technique GAc  
Sélective Inter-Régionale SUD-OUEST

Les 21 et 22 Février 2026  
L'ISLE JOURDAIN

**SELECTIVE INTER-REGIONALE  
SUD OUEST**

**21 & 22 Février 2026**

**à**

**L'ISLE JOURDAIN**

**AUVERGNE RHONE ALPES**

**PACA**

**OCCITANIE**

**NOUVELLE AQUITAINE**

**Forclusion / limite d'engagement :**

**26 janvier 2026**



## Contacts techniques :

### Responsables techniques

- ANDREU Christine – 06 75 08 07 56 - christineandreu@orange.fr
- PRUDENT Francis - 07 55 67 22 22 - francis.prudent@ffgym.fr

## Procédure d'engagement des juges

Les clubs engagent leurs juges dans EngaGym **avant le 26 janvier** (Case juge en bout de ligne de l'évènement dans Engagym).



Même procédure pour les clubs qui souhaitent inscrire un juge non licencié dans leur club (cliquer sur « autre club »).

Prévisionnel   Nominatif  
SELECTION DES JUGES  
Recherche Rech. juge   Niveau juge TOUS   AUTRE CLUB  
Liste des Juges   Liste des Juges engagés

Dans le cas où un club ne connaît pas le nom du juge qui officiera, il engage un juge **prévisionnel** avant la date limite. Le « juge prévisionnel » devra être mis à jour par un « juge nominatif » dans les meilleurs délais.

Prévisionnel   Nominatif  
SELECTION DES JUGES  
Recherche Rech. juge   Niveau juge TOUS   AUTRE CLUB  
Liste des Juges   Liste des Juges engagés

Dans le cas d'un club qui souhaite donner une information complémentaire au responsable des juges de l'évènement (par exemple 2 juges engagés : 1 pour la Filière Elite, le second pour la Filière Nationale), cocher la case dispo partielle et inscrire les précisions dans la fenêtre qui s'ouvre puis valider.

AUTRE CLUB  
Liste des Juges engagés  
LIMBACH-TARIN Marion-. N5    Dispo. partielle

**En cas de modification** de juge, le club peut modifier dans EngaGym **jusqu'au 26 Janvier**.

Après cette date, les demandes de modification doivent être justifiées et envoyées par mail à :

- [jugeGAC@ffgym.fr](mailto:jugeGAC@ffgym.fr) pour la GAC
- [randonneau.tumbling@gmail.com](mailto:randonneau.tumbling@gmail.com) pour le TU

## Accréditations

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraîneurs se font via EngaGym comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur EngaGym)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge engagé via le formulaire
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via EngaGym)

Le nombre d'accréditations entraîneur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes (par discipline) :

- 1 entraîneur pour 1 ou 2 gymnastes
- 2 entraîneurs pour 3 à 8 gymnastes
- 3 entraîneurs pour 9 à 14 gymnastes
- 4 entraîneurs pour 15 gymnastes et +

## Engagements des gymnastes :

### Tarifs

#### Filière Performance :

22,75 euros par unité en GAC  
29,25 euros par gymnaste en TU

#### Filière Elite :

32,50 euros par unité en GAC  
39 euros par gymnaste en TU

## Règlement des engagements

### ➤ A régler avant le 11 février

Le paiement doit s'effectuer au RIB suivant :

FR76 1027 8022 2900 0205 0460 106  
BIC : CMCIFR2A

Si toutefois votre paiement est effectué après, vous devez présenter un justificatif de paiement au directeur de la compétition : la référence de votre facture d'engagement dans le libellé de votre virement ainsi que votre numéro d'affiliation.

## Cartes de compétition

### Filière Nationale B :

- Les cartes de compétition GAC sont à déposer à l'arrivée en salle d'échauffement.

### Filière Nationale A et Elite :

- Les cartes de compétition sont à envoyer par mail au plus tard le **11 février** à l'adresse suivante : [CarteCompetGAC@ffgym.fr](mailto:CarteCompetGAC@ffgym.fr)

Elles sont téléchargeables sur le site de la Fédération Française de Gymnastique :

- [https://moncompte.ffgym.fr/Competition/Base\\_documentaire\\_competition/GAc](https://moncompte.ffgym.fr/Competition/Base_documentaire_competition/GAc)

**Pour plus d'informations, voir le règlement technique GAc.**

## Musique

Les musiques devront être téléchargées au plus tard **le 11 février** via **l'application DJGym** accessible via le site de la FFGym – Rubrique Compétitions.

Toutes les informations nécessaires pour utiliser l'application DJGym sont disponibles dans le tutoriel disponible sur le site de la fédération (tutoriel accessible sur la page d'accueil de DJGym).

Pour associer une musique à un groupe, il faut choisir un/une gymnaste de l'ensemble. La musique sera ensuite associée automatiquement à tout l'ensemble engagé.

Attention : Pour les catégories qui ont 2 ou 3 mouvements, pour associer la musique au statique, dynamique ou combiné, le type de mouvement est choisi dans la rubrique « Appareil ».

Pensez à associer le bon mouvement. Par défaut, la musique est associée au « statique ». La plupart des soucis en Nationale B découlent de ce paramètre.

➤ **Prévoir une copie des musiques sur support USB pour le jour de la compétition.**

## Forfaits :

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

➤ **Le forfait est à déclarer via l'application EngaGym.**

## Vérification des licences

ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées en chambre d'appel.  
L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

## Certificats médicaux élite

Certaines catégories nécessitent un certificat médical élite. Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique à [certificatmedicalelite@ffgym.fr](mailto:certificatmedicalelite@ffgym.fr) au plus tard 7 jours avant la compétition concernée (soit avant le 14 février).

Les gymnastes dont le certificat n'a pas été transmis à la Fédération devront être en mesure de le présenter sur place sans quoi ils ne seront pas autorisés à concourir.

## Modalités de compétition

### Echauffement

**GAc** : L'échauffement spécifique aura lieu sur le praticable de la salle d'échauffement.

Passage direct en salle de compétition. Pas de défilé d'entrée.

**TU** : L'échauffement spécifique aura lieu sur la piste de compétition.

### Organisation du plateau

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs, aux juges en tenue. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

### Planning de compétition

Le planning prévisionnel est disponible sur le site de la FFGYM, sur la page du calendrier de la compétition, ainsi que sur le site du Comité Régional.

Le planning définitif sera diffusé à ces mêmes endroits.

### Entrainement plateau compétition

Il n'y aura pas d'entraînement plateau le vendredi 20 février.

Si le planning le permet, les clubs auront la possibilité d'accéder au praticable de compétition pour une prise de repère rapide 30 min avant le début de la compétition.

Pour le tumbling, en fonction des engagements nominatifs et de l'organigramme définitif, un temps d'entraînement pourra être possible le dimanche matin de 8h à 10h.

- Les gymnastes devront être en tenue de compétition et dans le respect de l'organisation, des installations et de la compétition GAc.

## Récapitulatif des formalités techniques à accomplir

Formalité	Où	Date limite
Engagement des gymnastes	EngaGym	26 janvier
Accréditations entraîneurs et dirigeants	EngaGym	26 janvier
Engagement des juges	JugeGym	26 janvier
Paiement des engagements	EngaGym	11 février
Téléchargement des musiques	DIGym	11 février
Cartes de compétition GAc NA/Elite	<a href="mailto:CarteCompetGAC@ffgym.fr">CarteCompetGAC@ffgym.fr</a>	11 février